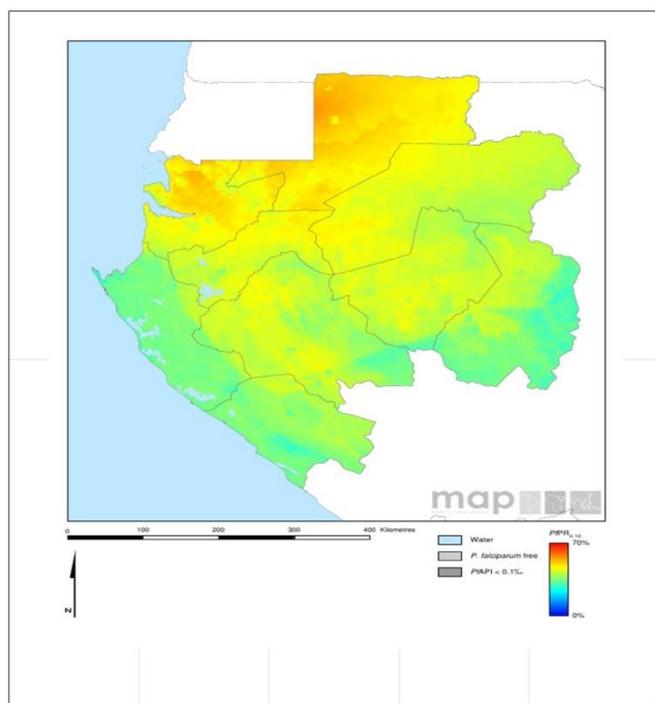


## Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



La population entière du Gabon court un risque élevé de contraction du paludisme. La transmission est intense toute l'année dans le nord du pays ; elle est plus saisonnière dans le sud. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 141 195 cas de paludisme en 2021 et 244 décès.

### Mesures

| Produits de base financés  |  |    |
|--|--|----|
| Prévisions de 2023 visant le financement de MILD (pourcentage du besoin)   |  |    |
| Prévisions de 2023 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin)   |  |    |
| Prévisions de 2023 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin)   |  | 80 |
| Politique  |  |    |
| Instrument AMA signé, ratifié et déposé à la CUA   |  |    |
| Activités antipaludiques ciblant les réfugiés prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme                                 |  |    |
| Activités antipaludiques ciblant les personnes déplacées prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme                      |  |    |
| Lancement de Zéro Palu ! Je m'engage   |  |    |
| Lancement Conseil et fonds pour l'élimination du paludisme   |  |    |
| Suivi de résistance, mise en œuvre et impact   |  |    |
| Suivi de résistance aux médicaments accompli (2018-2020) et données déclarées à OMS  |  |    |
| Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010 |  | 2  |
| Résistance aux insecticides suivie depuis 2015 et données déclarées à l'OMS  |  |    |
| Plan national de surveillance et de gestion de la résistance aux insecticides  |  |    |
| TDR en stock (stock >6 mois)   |  |    |
| CTA en stock (stock >6 mois)   |  |    |
| Campagne MILD/PID en bonne voie  |  |    |
| Couverture opérationnelle MILD/PID (% population à risque)   |  | 6  |
| En bonne voie de réduire l'incidence de ≥40 % d'ici 2020 (par rapport à 2015)  |  |    |
| En bonne voie de réduire la mortalité de ≥40 % d'ici 2020 (par rapport à 2015)   |  |    |
| Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN   |  |    |
| Échelle de mise en œuvre de la PEC-C   |  |    |
| Couverture du traitement de masse contre les maladies tropicales négligées (indice MTN, %) (2020)                                      |  | 0  |
| Estimation du pourcentage d'enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2022)                   |  | 24 |
| Couverture Vitamine A 2021(2 doses)  |  | 0  |
| Vaccins DTC3 2022 parmi les bébés de 0-11 mois   |  | 60 |

### Légende

|  |   |
|--|---|
|  | Cible atteinte ou sur la bonne voie       |
|  | Progrès mais effort supplémentaire requis |
|  | Pas en bonne voie                         |
|  | Sans données                              |
|  | Non applicable                            |

## **Paludisme**

### **Mise à jour du Fonds mondial**

Le Fonds mondial a annoncé que le Gabon recevra, pour la période 2024-2026, une allocation de 7,96 millions de dollars US destinée au renforcement de ses systèmes de santé et de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial a déterminé le montant total de l’allocation en fonction de la charge de la maladie et du niveau de revenu du pays, entre autres facteurs. Une proportion spécifique du total est également affectée au composant paludisme, selon une formule mise au point par le Fonds mondial en fonction de différents facteurs, dont la charge de la maladie et l’importance du maintien des services essentiels vitaux. Pour le Gabon, ce montant est calculé à 3,2 millions de dollars. Les allocations aux composants de maladie individuels ne sont pas fixes et peuvent être ajustées suivant les décisions prises au niveau du pays. Le Gabon est invité à assurer l’affectation à la lutte contre le paludisme de ressources issues de son allocation globale du Fonds mondial ainsi que de ressources intérieures, pour accélérer le progrès.

### **Allocation du Fonds mondial**

Le Fonds mondial a annoncé que le Gabon recevra, pour la période 2024-2026, une allocation de 7,96 millions de dollars US destinée au renforcement de ses systèmes de santé et de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial a déterminé le montant total de l’allocation en fonction de la charge de la maladie et du niveau de revenu du pays, entre autres facteurs. Une proportion spécifique du total est également affectée au composant paludisme, selon une formule mise au point par le Fonds mondial en fonction de différents facteurs, dont la charge de la maladie et les décaissements antérieurs. Pour le Gabon, ce montant est calculé à 3,2 millions de dollars. Les allocations aux composants de maladie individuels ne sont pas fixes et peuvent être ajustées suivant les décisions prises au niveau du pays. Le Gabon est invité à assurer l’affectation à la lutte contre le paludisme de ressources issues de son allocation globale du Fonds mondial ainsi que de ressources intérieures, pour accélérer le progrès. Les ressources du Fonds mondial sont particulièrement importantes en cette période de ressources limitées. La crise économique, l’augmentation des coûts d’exploitation et la nécessité d’introduire de nouveaux produits plus onéreux pour faire face à la résistance aux insecticides et aux médicaments risquent de mettre les pays en position déficitaire dans le soutien de leurs services vitaux essentiels contre le paludisme.

### **Progrès**

Le pays poursuit ses efforts de renforcement et de maintien des services de santé après l’impact dévastateur de la pandémie de COVID-19. À cet égard, le Gabon a récemment présenté à l’OMS les résultats de ses tests de résistance aux insecticides. Le pays déclare que la majorité de la population accède aux TDR et CTA à travers le régime d’assurance santé.

Conformément au programme prioritaire de la présidence d’ALMA, Son Excellence M. le Président Umaro Sissoco Embaló, le pays a planifié l’inauguration du Fonds gabonais pour l’élimination du paludisme.

### **Impact**

Les nombres annuels déclarés s’élèvent à 141 195 cas de paludisme en 2021 et 244 décès.

### **Principaux problèmes et difficultés**

- Ressources insuffisantes à l’accès à une couverture élevée des interventions essentielles de lutte contre le paludisme.

## Mesures clés recommandées précédemment

| Objectif                        | Mesure   | Délai d'accomplissement suggéré | Progrès | Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel  |
|---------------------------------|--|---------------------------------|---------|---|
| Optimiser la qualité des soins. | Fournir les données sur l'élargissement de la mise en œuvre PCCi à l'échelle du pays.                                      | T1 2017                         |         | Le PNLP du Gabon travaille à la validation du PSN, qui comprend un composant PCCi. En collaboration avec ALMA, le pays élabore un dossier appelé à guider l'établissement d'un fonds pour l'élimination du paludisme. L'apport de nouveaux fonds au PNLP permettra la mise en œuvre de la PCCi, avec d'autres activités. Le Gabon a également reçu une allocation du FM de 3 millions de dollars pour la mise en œuvre de la campagne MII de masse 2024/2025. |
| Suivi                           | Veiller à ce que le suivi de la résistance aux médicaments soit accompli et à ce que les données soient déclarées à l'OMS. | T1 2023                         |         | Le PNLP a inscrit la mise en œuvre d'études d'efficacité thérapeutique au nouveau plan stratégique 2022-2026 mais il faut maintenant mobiliser les fonds requis.  |
| Impact                          | Résoudre la faible couverture du contrôle des vecteurs.  | T3 2023                         |         | Le Gabon a reçu 3 millions de dollars, au titre de l'allocation du FM, destinés à la campagne MII mais il doit produire un cofinancement correspondant pour accéder à ces fonds.  |

Le Gabon a répondu aux mesures recommandées concernant le financement des antipaludiques et continue de suivre les progrès des interventions mises en œuvre.

## Nouvelle mesure clé recommandée

| Objectif                   | Mesure   | Délai d'accomplissement suggéré |
|----------------------------|--|---------------------------------|
| Mobilisation de ressources | Chercher à satisfaire aux exigences de cofinancement du Fonds mondial. | T3 2023                         |

## SRMNIA et MTN

### Progrès

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Gabon sont indiqués par un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase et les géohelminthiases. En 2021, la couverture de la chimiothérapie préventive était de 0 % pour les géohelminthiases, la schistosomiase, la filariose lymphatique et l'onchocercose. Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Gabon en 2021 est de zéro, sans changement par rapport à la valeur d'indice 2020 (0).

## Mesures clés recommandées précédemment

| Objectif  | Mesure  | Délai d'accomplissement suggéré | Progrès | Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel |
|---|---|---------------------------------|---------|--|
| SRMNIA <sup>1</sup> : Optimiser la qualité des soins. | Rechercher et résoudre les raisons du manque de données déclarées sur la couverture de la vitamine A. | T2 2019                         |         | Sans rapport d'avancement.   |

|     |  |         |  |  |
|-----|--|---------|--|--|
| MTN | Assurer la mise en œuvre des interventions MTN, notamment la distribution massive de médicaments contre la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase et les géohelminthiases. | T4 2023 |  | Le pays a réussi à organiser la DMM 2022 contre les géohelminthiases (atteignant une couverture de 46 %) et la schistosomiase (49 %). Il s'agit d'une amélioration importante par rapport à 2021, année où les campagnes n'ont pas pu être menées, mais insuffisante par rapport aux cibles de l'OMS. Le pays ne dispose pas de fonds pour assurer les DMM en 2023 et il cherche à mobiliser des ressources pour combler les déficits financiers de la lutte contre les MTN et améliorer la couverture des DMM. Les activités MTN ordinaires, y compris la collaboration et la surveillance transfrontalières, se poursuivent. |
|-----|--|---------|--|--|

### Nouvelle mesure clé recommandée

| Objectif                        | Mesure  | Délai d'accomplissement suggéré |
|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Optimiser la qualité des soins. | Résoudre l'affaiblissement de la couverture DTC3. | T2 2024                         |

### Légende

|   |                           |
|---|---------------------------|
|  | Mesure accomplie          |
|  | Progrès                   |
|  | Pas de progrès            |
|  | Résultat non encore échu. |